



MAIRIE

DE

NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 12
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le seize octobre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme - Monnin Marie-Andrée – Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Berna Camille à Descouens Marie-Sophie – Monnier Véronique à Le Bel Jérôme – Morel Evelyne à Arnaud Gérard

Secrétaire de séance : Descouens Marie-Sophie

DELIBERATION 2024-030 : Sonorisation de la salle des fêtes et équipement vidéo : choix de l'entreprise

Suite à la consultation lancée pour la sonorisation de la salle des fêtes et équipement vidéo : 3 offres ont été reçues :

Rodelec : 28 466.80 € ht - 34 160.16 € ttc
Sas Poly-son : 20 683.33 € ht - 24 820.00 € ttc
Evasion-Live 19 303.49 € ht – 23 164.19 € ttc

La commission d'appel d'offres, réunie le 8 octobre 2024, propose de retenir l'entreprise Evasion-live pour un montant de 19 303.49 € ht – 23 164.19 € ttc

Le Conseil Municipal

A

L'unanimité

ADOpte le choix de l'entreprise Evasion-Live.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la commune exercice 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

David ASTRUC

